

N° d'objet

[Lire la lettre de l'entreprise culturelle N°182 de février 2008 Suite à l'article « Assedic et N° d'objet » du 22 janvier](#)

...

N° d'objet. C'est le flou le plus total sur les critères et la date de mise

en œuvre. Voilà qui est confirmé par cet article de « la lettre de

l'entreprise culturelle ».